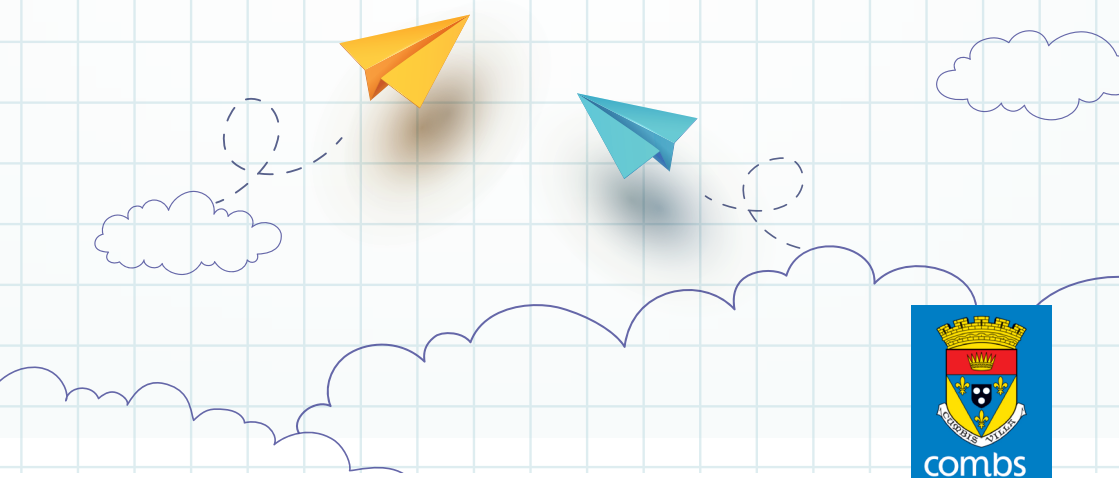




Votre
PORTAIL FAMILLE
Le guide



ÉTAPE 1 :

CRÉER UN COMPTE SUR LE PORTAIL FAMILLE

Connectez-vous au portail famille à partir du site : www.combs-la-ville.fr et cliquez sur «Portail famille» dans les raccourcis sur la page d'accueil.

Actualités

26
26 Avr. **Bienvenue sur votre portail famille**
Toujours plus proche de vous, la Ville vous permet d'accomplir de multiples démarches via son portail famille

24
24 Avr. **Paiement facture**
Afin de régler vos factures en cours ou à venir, vous devez, pour le moment, vous rendre sur :

- [le site de télépaiement](#)

Connectez-vous

* Nom d'utilisateur :

* Mot de passe :

Se rappeler de moi

[Mot de passe oublié ?](#)

[Se connecter](#)

Inscrivez-vous

Vous souhaitez bénéficier des services personnalisés de votre collectivité, [cliquez ici.](#)

Documents utiles

Retrouvez les documents et formulaires relatifs au fonctionnement du portail famille

Enfance / Éducation

[Simulations tarifaires](#)

Calculez votre quotient familial, estimez vos tarifs.

Cette page s'affiche alors. La partie «Inscrivez-vous» permet de créer votre compte. Remplissez le formulaire en indiquant le nom du responsable n°1 transmis lors de la création du dossier. Attention

à indiquer aussi la même adresse mail que sur le dossier mairie. Nom d'utilisateur et mot de passe au choix.

Munissez vous de votre numéro de dossier. Vous allez recevoir un mail de confirmation. Il faudra cliquer sur le lien pour valider votre compte sous 48h.

MON DOSSIER

- [Consulter mon dossier et mes démarches](#)
- [Modifier mes coordonnées](#)
- [Accéder à mes documents dématérialisés](#)

INSCRIPTION

- [Visualiser les activités de mes enfants](#)
- [Pré-Inscrire les enfants à de nouvelles activités](#)

PLANNING

- [Visualiser le planning de mes enfants](#)
- [Effectuer de nouvelles réservations](#)

FACTURATION

- [Payer mes factures](#)
- [Consulter l'historique de mon compte](#)

SIMULATION

- [Calculer mon quotient familial](#)
- [Voir le tarif des activités](#)
- [Trouver mon école de secteur](#)

MESSAGERIE / NOUS CONTACTER

- [Consulter mes messages](#)
- [Communiquer avec un service de la Mairie](#)

Vous pourrez ensuite accéder aux différentes rubriques de votre espace en ligne.

ÉTAPE 2 :

INSCRIPTION PRÉALABLE AU SERVICE ENFANCE

LES DOCUMENTS À TRANSMETTRE



Date : vendredi

Fiche d'inscription aux activités			
Mairie TEST Julie 12 AVENUE DE LA REPUBLIQUE 77380 COMBS-LA-VILLE Situation : Mairie (M) Profession :	Tel. domicile 01.02.06.03.04	Tel. portable 06.94.08.08.07	Tel. 06.0
Monsieur TEST Bernard 12 AVENUE DE LA REPUBLIQUE 77380 COMBS-LA-VILLE Situation : Mairie (M) Profession :	Tel. domicile 01.02.06.03.04	Tel. portable 07.09.08.07.07	Tel. 06.0
Frères et sœurs TEST Juliette	Date de naissance 25/04/2014	Sexe F	
Parents à prévenir en cas d'urgence			
Nom Prénom TEST Julie	Lien de parenté MERE	Tel. domicile 01.02.06.03.04	Tel. 06.0
TEST Bernard	PERE	01.02.06.03.04	07.0
Parents autorisés à prendre l'enfant			
Nom Prénom TEST Julie	Lien de parenté MERE	Tel. domicile 01.02.06.03.04	Tel. 06.0

Une fois votre compte créé, il vous faut remplir, signer et renvoyer la fiche d'inscription aux activités (ci-contre) que le service Enfance vous fait parvenir en juin de chaque année. Cette inscription est annuelle.

La fiche accompagnée des justificatifs demandés peut être envoyée :



MESSAGERIE / NOUS CONTACTER

- [Consulter mes messages](#)
- [Communiquer avec un service de la Mairie](#)

- par l'intermédiaire du Portail Famille : il suffit de vous rendre sur l'onglet Messagerie, de choisir le lien «Communiquer avec un service de la Mairie». Vous arrivez sur la page d'envoi de message où vous devez choisir dans le menu déroulant le service Enfance et le thème Inscription avant d'envoyer les documents signés et scannés (ou photographiés avec votre smartphone) en pièce jointe.

- par courrier au service Enfance, esplanade Charles de Gaulle, 77380 Combs-la-Ville
- dans la boîte aux lettres du service Enfance ou en vous déplaçant directement au service Enfance.

Une fois votre inscription préalable effectuée et validée, vous recevez un mail de confirmation. Vous pouvez maintenant réserver les activités de vos enfants librement sur le Portail Famille.

LA PRÉ-INSCRIPTION PERSONNALISÉE



INSCRIPTION

- [Visualiser les activités de mes enfants](#)
- [Pré-Inscrire les enfants à de nouvelles activités](#)

Pour choisir le type d'activité(s) que vos enfants sont susceptibles d'utiliser durant l'année scolaire, allez sur l'icône Inscription et cliquez sur le lien «Pré-inscrire les enfants à de nouvelles activités»...

LES INSCRIPTIONS DE MES ENFANTS



Tous les enfants



Juliette



Jules

Demande d'inscription

Pour effectuer une nouvelle inscription, choisissez le type d'activité puis la personne.

• **Activité :** • **Personne :**

Activités

Seules les activités en cours ou futures, correspondant à la tranche d'âge de votre enfant, sont affichées dans le formulaire

Saisie d'une demande d'inscription

Les champs obligatoires sont précédés d'un astérisque (*).

Type d'Activité :

* **Activité :**

Date d'entrée souhaitée : / /

Non modifiable pour cette activité

Montant

07h15 à 08h30

2.31€

Vous choisissez un enfant et l'affectez à une/des activité(s). L'opération est à renouveler pour chaque enfant distinctement.

Vous pouvez affecter votre enfant :

- à la restauration scolaire
- aux accueils pré et post scolaires
- à l'accueil de loisirs du mercredi (journée ou demi-journée)

Vous recevez un mail de confirmation, une fois la demande de pré-inscription validée.

Attention :

Pour pouvoir effectuer vos réservations aux différentes activités, vous devez avoir fait calculer votre quotient familial auprès du service Régie (01 64 13 16 46 / 47 /48) et être à jour de toutes vos factures.



ÉTAPE 3 :

RÉSERVATION DES ACTIVITÉS SUR LE PLANNING

1 - RESTAURATION SCOLAIRE ET ACCUEILS DE LOISIRS



PLANNING

- **Visualiser le planning de mes enfants**
- **Effectuer de nouvelles réservations**

Une fois les documents transmis et les pré-inscriptions validées, vous pouvez réserver les activités de vos enfants sur le planning. Vous visualisez aussi les activités déjà réservées au mois, à la quinzaine ou à la semaine. Vous connaissez instantanément le coût des prestations réservées que vous pouvez modifier.

2017 Aujourd'hui
12 mai Activités >

Jules : Septembre - Coût de la période : 0.00€ < > Mensuel Quinzaine Semaine Modifier

Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa
01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
Restauration scolaire																	Cette activité est ouverte à partir du 04/09/2017												
Repas																													

Modifier une réservation :

Si vous souhaitez modifier une réservation, celle-ci doit intervenir au plus tard le mardi (23h) précédent la semaine concernée (ou le mardi à 11h45 précédent de 2 semaines la date concernée si vous utilisez l'inscription papier). Si ce délai n'est pas respecté, la prestation sera facturée.

Absence/présence de l'enfant pour la restauration scolaire et les accueils de loisirs :

En cas d'absence non justifiée de l'enfant, la prestation réservée sera facturée. Certaines absences exceptionnelles (maladie de l'enfant, événement familial grave), ne seront pas facturées si un justificatif est présenté au service Enfance **dans les 7 jours suivant** la date de la prestation.

Les familles bénéficient aussi de **3 jours de non facturation** par an. Ces absences sans justificatif sont valables en cas d'absence des enseignants et à condition d'en faire la demande via le portail famille ou par courrier.

Si votre enfant est présent alors qu'il n'est pas inscrit (ou inscrit hors délai), il sera accueilli, mais le tarif sera majoré de 25%.

Les justificatifs d'absence peuvent être envoyés :

- par le biais du Portail Famille dans la partie messagerie en cliquant sur Communiquer avec un service de la mairie en choisissant le thème Absence dans le menu déroulant et en mettant vos justificatifs en pièce jointe.
- par courrier au service Enfance, esplanade Charles de Gaulle, 77380 Combs-la-Ville
- en les déposant dans la boîte aux lettres du service Enfance ou directement dans le service.

2 - VACANCES SCOLAIRES

Inscriptions aux accueils de loisirs durant les vacances scolaires :

- Vous devez inscrire votre (vos) enfant(s) **1 mois** avant le 1^{er} jour des vacances.
- Les enfants sont inscrits automatiquement dans l'accueil de loisirs dont dépend leur école.
- Il suffit de vous connecter au Portail famille, d'aller dans la rubrique Planning, cocher les jours et les repas. Le paiement se fait directement en ligne, une facture est générée, un mail de confirmation vous est envoyé.
- Pour ceux qui ne souhaitent pas régler en ligne ou qui n'ont pas créé de compte Famille, il faudra remplir un formulaire papier et le faire parvenir au service Enfance.
- La facture reçue par courrier ou via le portail famille devra être réglée **immédiatement** dès réception. A défaut, l'inscription sera annulée.

***Attention :** il n'y a pas de remboursement si votre enfant est réaffecté sur un autre accueil en raison de la fermeture de celui qu'il fréquente habituellement.*

Club Enfance de l'Orée du Bois :

L'inscription initiale se fait soit au service Enfance, soit directement sur les structures qui sont ouvertes uniquement pendant les vacances scolaires. Le paiement se fait sur place.



ÉTAPE 4 : PAIEMENT EN LIGNE

Pas besoin de vous déplacer, vous pouvez gérer et payer vos factures en ligne.



FACTURATION

- [Payer mes factures](#)
- [Consulter l'historique de mon compte](#)

Gestion des factures :

Il suffit d'aller sur l'icône Facturation pour consulter l'historique de votre compte et payer vos factures. Au préalable, au moment des réservations sur le planning (étape 3), vous visualisez le coût des activités choisies.

Paiement des factures :

Vous pouvez payer vos factures :

- en ligne via le Portail Famille en vous rendant sur le lien «Payer mes factures».
- au guichet en vous déplaçant au service Régie de la mairie le matin de 8h45 à 11h45.

Tarification :

La tarification se fait au quotient familial et est révisée annuellement.
Cf. règlement intérieur.

Une erreur sur votre facture ?

Si vous constatez une erreur sur votre facture, vous pouvez contacter le service Enfance via le Portail Famille grâce à la messagerie en choisissant Facturation. Après vérification la mairie procédera à la régularisation de votre facture.



NOUS CONTACTER

- Par le biais du Portail Famille en vous rendant dans l'espace Messagerie, sélectionnez le service à contacter et l'objet du message.



MESSAGERIE / NOUS CONTACTER

- [Consulter mes messages](#)
- [Communiquer avec un service de la Mairie](#)

- Par téléphone : 01 64 13 16 81
- Par courrier : Mairie de Combs-la-Ville
Service Enfance
Esplanade Charles-de-Gaulle
CS 10570 - 77383 Combs-la-Ville